
ÉTUDE DES CRÉDITS

2014-2015

**Demandes de renseignements généraux
de l'Opposition officielle**



COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#	Table des matières
1.	Liste des voyages hors Québec pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 : a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.); e) les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms des dirigeants et fonctionnaires concernés; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; a. les détails de ces ententes; b. les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant.
2.	Pour chaque voyage fait en avion ou en hélicoptère au Québec par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et dirigeants d'organismes pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 : a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; b) les coûts ventilés; c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.; d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
3.	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme : a) la ventilation des sommes dépensées pour chacun des exercices financiers 2012-2013 et 2013-2014, et les prévisions pour 2014-2015; b) les noms des firmes de publicité; c) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies; e) le but visé par chaque dépense; f) dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire; g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.
4.	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) : <u>Par le ministère ou l'organisme :</u> a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015; b) le but visé par chaque dépense; c) le nombre total d'événements ventilé par type d'événement; <u>Par une firme externe :</u> d) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015; e) le but visé par chaque dépense; f) le nombre total d'événements ventilé par type d'événement; g) le nom du professionnel ou de la firme de publicité; h) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants); i) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

#	Table des matières
5.	<p>La liste des dépenses en formation de communication :</p> <p><u>Organisée par le ministère ou l'organisme :</u></p> <ul style="list-style-type: none">a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;b) le but recherché par chaque dépense. <p><u>Organisée par une firme externe :</u></p> <ul style="list-style-type: none">c) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;d) le nom de la ou des firmes de publicité;e) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);f) les noms des fournisseurs ou des consultants;g) le but visé par chaque dépense.
6.	<p>La liste des dépenses en formation de communication :</p> <p><u>Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :</u></p> <ul style="list-style-type: none">a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;b) le but visé par chaque dépense.
7.	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2012-2013 et en 2013-2014, en indiquant, pour chaque contrat :</p> <ul style="list-style-type: none">a) les noms du professionnel ou de la firme;b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);c) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;d) l'échéancier;e) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
8.	<p>Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none">a) la liste des soumissions et le montant de chacune des soumissions;b) la grille d'évaluation des soumissions;c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
9.	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nombre d'autorisations;b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;d) le montant accordé;e) les motifs de la demande;f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

#	Table des matières
10.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2013-2014, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'échéancier; e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
11.	Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère.
12.	Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère; k) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics
13.	Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes : a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) le distributeur d'eau de source; e) le remboursement des frais de transport; f) le remboursement des frais d'hébergement; g) le remboursement des frais de repas; h) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; i) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : a. au Québec; b. à l'extérieur du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#	Table des matières
14	<p>Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, de chaque dépense reliée à la téléphonie :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (/PAO ou autres);c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;d) les coûts d'acquisition des appareils;e) le coût d'utilisation des appareils;f) le coût des contrats téléphoniques;g) les noms des fournisseurs;h) le nombre de minutes utilisées;i) les ordinateurs portables.
15.	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); <u>35 ans et plus</u>;b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); <u>35 ans et moins</u>;c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée;e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée;h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principale de direction et chacune des régions);n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

#	Table des matières
16.	Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction : a) le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 et en 2013-2014; b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines; c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2014-2015 et 2015-2016 et les indemnités de retraite qui seront versées; d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
17.	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2013-2014 en indiquant pour chacun d'eux : a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) la superficie totale réellement occupée; d) la superficie inoccupée; e) le coût de location au mètre carré; f) le coût total de ladite location; g) le coût d'aménagement ou de rénovation réalisé depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; h) la durée du bail; i) le propriétaire de l'espace loué; j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
18.	Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription pour chacun des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les coûts de déménagement, d'aménagement, de rénovation et autres travaux effectués.
19.	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2013-2014 et pour 2014-2015, en indiquant pour chaque individu : a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; e) la prime de départ versée, le cas échéant; f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
20.	Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#	Table des matières
21.	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
22.	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2014-2015.
23.	Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.
24.	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
25.	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014 en précisant pour chaque abonnement : a) coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; d) les sommes déboursées pour l'achat de billets de saison; e) la réservation de loges; f) les frais encourus afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
26.	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site : a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites « hits »; g) la fréquence moyenne de mise à jour; h) le responsable du contenu sur le site.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#	Table des matières
27.	Nominations, depuis le 1 ^{er} avril 2013, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée : a) la liste; b) les mandats; c) les contrats octroyés pour chaque mandat; d) le résultat du travail effectué; e) les échéances prévues; f) les sommes impliquées.
28.	Pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.
29.	Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 : a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès; b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; c) le nombre total de demandes reçues; d) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article); e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours; g) le nombre de demandes ayant été traité hors délai.
30.	La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 23 avril 2014 : a) le coût (déplacements, etc.); b) le nombre de ressources affectées; c) le nombre de rencontres; d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
31.	La liste des ententes et leur nature, signées en 2013-2014 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la <i>Loi sur le ministère du Conseil exécutif</i> ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
32.	Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015.
33.	Tel que le mentionne la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2014-2015.
34.	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2013-2014 et les prévisions 2014-2015.
35.	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2012-2013 et en 2013-2014, ainsi que les prévisions pour 2014-2015 et 2015-2016, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
36.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): le montant total des primes au rendement et des bonis.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#	Table des matières
37.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de contrat.
38.	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2013-2014 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
39.	Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne; b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.
40.	Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement? a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne; b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.
41.	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
42.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e); c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat; d) le montant accordé; e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire; f) les motifs de la demande; g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
43.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.
44.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.
45.	Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1 ^{er} avril 2005 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente; les sommes associées; la ou les dates de versement; la façon dont ces sommes sont dépensées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 1

1. Liste des voyages hors Québec pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms des dirigeants et fonctionnaires concernés;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - a. les détails de ces ententes;
 - b. les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant.

Aucun voyage hors Québec n'a été effectué durant l'année financière 2013-2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 2

- 2. Pour chaque voyage fait en avion ou en hélicoptère au Québec par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et dirigeants d'organismes pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 :**
- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - b) les coûts ventilés;
 - c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
 - d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Aucun voyage ou déplacement en avion ou en hélicoptère n'a été effectué par la présidente de la Commission durant l'année 2013-2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : **RG 2**

- 2. Pour chaque voyage fait en avion ou en hélicoptère au Québec par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et dirigeants d'organismes pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 :**
- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - b) les coûts ventilés;
 - c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
 - d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 3

<p>3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme :</p> <p>a) la ventilation des sommes dépensées pour chacun des exercices financiers 2012-2013 et 2013-2014, et les prévisions pour 2014-2015;</p> <p>b) les noms des firmes de publicité;</p> <p>c) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</p> <p>d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies;</p> <p>e) le but visé par chaque dépense;</p> <p>f) dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire;</p> <p>g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.</p>

a) La ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 :	<p>Sensibilisation des employeurs à une nouvelle échéance de la Loi sur l'équité salariale par de la publicité Web :</p> <ul style="list-style-type: none"> o CSPQ : 400 \$; o Canoe : 4 050 \$; o Publications Transcontinental : 4 050 \$; o Info lettre Détail Express : 495 \$; o La Nouvelle édition : 264 \$; <p style="text-align: right;">Total : 9 259 \$.</p> <p>Production d'articles promotionnels d'information générale sur la Loi : 4 546 \$.</p>
b) Les noms des firmes de publicité :	Aucune
c) Mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) :	Contrats de gré à gré
d) Le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographies :	Ose Design; Publicité Cantin; CSPQ; Canoe (site Internet); Publications Transcontinental (sites Internet); Détail Express (Conseil québécois du commerce de détail); La Nouvelle édition.
e) Le but visé par chaque dépense :	Voir réponse donnée à la sous-question (a).
f) Dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire :	La Commission n'a fait aucune dépense de commandite.
g) Le coût total et ventilé pour les communiqués de presse :	<p>La Commission a émis 2 communiqués de presse en 2013-2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Mise en ligne du nouveau Progiciel, octobre 2013, 12,40 \$; o Nouvelle échéance de la Loi, novembre 2013, 12,40 \$; <p style="text-align: right;">Total : 24,80 \$.</p>

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction des communications

VALIDATION: Secrétariat général

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 4

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total d'événements ventilé par type d'événement;

Par une firme externe :

- d) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) le nombre total d'événements ventilé par type d'événement;
- g) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- h) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants);
- i) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.

La Commission n'a organisé ou fait organiser aucun événement en 2013-2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 5

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- b) le but recherché par chaque dépense.

Organisée par une firme externe :

- c) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- d) le nom de la ou des firmes de publicité;
- e) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- f) les noms des fournisseurs ou des consultants;
- g) le but visé par chaque dépense.

Il n'y a aucune dépense en formation de communication pour l'année 2013-2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 6

6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés:

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- b) le but visé par chaque dépense.

S/O

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 7

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2012-2013 et en 2013-2014 en indiquant, pour chaque contrat :

- a) le nom du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

NOM DU FOURNISSEUR	OBJET DU CONTRAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
Association des restaurateurs du Québec- Chapitre Laurentides	Location d'un kiosque lors de la rencontre annuelle de l'Association des restaurateurs du Québec, les 11 et 12 novembre 2013 à Québec	1 100 \$	Contrat de gré à gré
Conférence des juristes de l'État	Inscription de 5 avocats à la XX ^e Conférence des juristes de l'État	1 625 \$	Contrat de gré à gré
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)	Formations données aux travailleuses non syndiquées pour les informer de leurs droits et leurs recours en vertu de la Loi	15 105 \$	Contrat de gré à gré
Conseil québécois du commerce de détail	Location d'un kiosque lors du Colloque sur les ressources humaines du Conseil québécois du commerce de détail, le 30 octobre 2013 à Montréal	1 950 \$	Contrat de gré à gré
Courrier parlementaire	Abonnement annuel au Courrier Parlementaire	1 800 \$	Contrat de gré à gré
DJJ Consultants inc.	Contrat de support Linux	4 400 \$	Contrat de gré à gré
DJJ Consultants inc.	Contrat de support technique pour la sécurité informatique	4 400 \$	Contrat de gré à gré
Fédération des chambres de commerce du Québec	Campagne d'information sur la DEMES auprès des employeurs	18 660 \$	Contrat de gré à gré
Gestion des collections informatisées inc. (GCI)	Contrat d'entretien du logiciel de gestion documentaire	2 427 \$	Contrat de gré à gré

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 7

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2012-2013 et en 2013-2014 en indiquant, pour chaque contrat :

- a) le nom du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

NOM DU FOURNISSEUR	OBJET DU CONTRAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
Gestion des collections informatisées inc. (GCI)	Contrat de développement pour augmenter et modifier la sécurité dans le module « Gestion des mandats » du logiciel de gestion documentaire et suivi des mandats	4 188 \$	Contrat de gré à gré
Groupe Renaud & Associés inc.	Programme d'aide aux employés	6 000 \$	Contrat de gré à gré
Impressions Bourg-Royal inc.	Impression du Rapport annuel de gestion 2012-2013	1 389 \$	Contrat de gré à gré
Informatique EBR inc.	Achat d'une unité de stockage informatique (tour de disques)	14 741 \$	Appel d'offres sur invitation
Joseph Clermont inc.	Achat de fournitures de bureau personnalisées	1 518 \$	Contrat de gré à gré
Konica Minolta Business Solutions [Canada] inc.	Renouvellement pour 24 mois du contrat de location d'un photocopieur	4 472 \$	Contrat de gré à gré
National Event Management	Location d'un kiosque au Salon de la femme de Québec, les 9 et 10 novembre 2013	1 695 \$	Contrat de gré à gré
National Event Management	Location d'un kiosque au Salon de la femme de Montréal, du 25 au 27 avril 2014	1 935 \$	Contrat de gré à gré
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés	Inscriptions au Congrès 2013 de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés	2 650 \$	Contrat de gré à gré

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 7

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2012-2013 et en 2013-2014 en indiquant, pour chaque contrat :

- a) le nom du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

NOM DU FOURNISSEUR	OBJET DU CONTRAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
Ose Design inc.	Travaux de graphisme pour les publications écrites et pour les sites Web et intranet de la Commission	24 000 \$	Contrat de gré à gré
Planteca paysagiste d'intérieur inc.	Fourniture et entretien des plantes	1 530 \$	Contrat de gré à gré
Publication CCH ltée	Abonnement au Contrôle judiciaire de l'action gouvernementale	1 007 \$	Contrat de gré à gré
Publicité Cantin	Achat d'articles promotionnels (Octobre 2013)	2 476 \$	Contrat de gré à gré
Publicité Cantin	Achat d'articles promotionnels (Janvier 2014)	2 000 \$	Contrat de gré à gré
Salon de la femme de Laval	Location d'un kiosque au Salon de la femme de Laval, les 5 et 6 avril 2014	1 650 \$	Contrat de gré à gré
Salon de la femme de l'Outaouais	Location d'un kiosque au Salon de la femme de l'Outaouais, les 15 et 16 février 2014	1 650 \$	Contrat de gré à gré
Simard, Julie - consultante	Formation spécialisée sur les méthodes d'estimation des écarts salariaux	6 750 \$	Contrat de gré à gré

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 7

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2012-2013 et en 2013-2014 en indiquant, pour chaque contrat :

- a) le nom du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

NOM DU FOURNISSEUR	OBJET DU CONTRAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
Société Plan de vol inc.	Interventions sur les sites Web, intranet et extranet de la CES	10 000 \$	Contrat de gré à gré
Technologies IWeb inc.	Location d'un serveur d'hébergement Web pour une durée de 2 ans	2 425 \$	Contrat de gré à gré
Technologies IWeb inc.	Sauvegarde CLOUD (serveur virtuel) pour 24 mois	1 118 \$	Contrat de gré à gré
Tryp Québec Hôtel Pur	Réunion du personnel de la Commission	7 271 \$	Contrat de gré à gré

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 7

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2012-2013 et en 2013-2014 en indiquant, pour chaque contrat :

- a) le nom du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

La Commission de l'équité salariale a également procédé aux acquisitions suivantes sur des ententes permanentes d'achats gouvernementales négociées par la Direction générale des acquisitions du Centre de services partagés :

NOM DU FOURNISSEUR	OBJET DU CONTRAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
Bell Canada	Achat de licences antivirus	2 080 \$	Entente permanente d'achat
Corporate Express Canada inc.	Achat de fournitures de bureau (avril 2013)	1 355 \$	Entente permanente d'achat
Corporate Express Canada inc.	Achat de fournitures de bureau (mai 2013)	1 248 \$	Entente permanente d'achat
Corporate Express Canada inc.	Achat de fournitures de bureau (octobre 2013)	1 224 \$	Entente permanente d'achat
Hypertec Systèmes inc.	Achat de micro-ordinateurs	20 180 \$	Entente permanente d'achat
Hypertec Systèmes inc.	Achat d'un serveur informatique	6 856 \$	Entente permanente d'achat

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : **RG 8**

8. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune des soumissions;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

La Commission de l'équité salariale n'a publié aucun appel d'offres public en 2013-2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 9

9. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

- **Fournisseur** : Groupe Nexio inc.
- **Montant accordé** : 2 346 \$
- **Motif de la demande** : Travaux supplémentaires non prévus au devis initial, mais nécessaires à la réalisation de la refonte 3.0 du *Progiciel pour réaliser l'équité salariale et en évaluer le maintien*.
- **Mode d'octroi du contrat** : appel d'offres public

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 10

10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2013-2014, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

S/O

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 11

11. Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère.

**Cette question ne semble pas pertinente
à l'exercice de l'étude des crédits.**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 12

12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$, initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère;
- k) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.

La Commission de l'équité salariale n'a initié aucun projet de développement informatique de plus de 100 000 \$ en 2013-2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 13

13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) le distributeur d'eau de source;
- e) le remboursement des frais de transport;
- f) le remboursement des frais d'hébergement;
- g) le remboursement des frais de repas;
- h) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- i) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - a. au Québec;
 - b. à l'extérieur du Québec.

a) la photocopie :	17 544 \$
b) et c) le mobilier de bureau et l'ameublement :	1 732 \$
d) le distributeur d'eau de source :	0 \$
e) le remboursement des frais de transport :	82 774 \$
f) le remboursement des frais d'hébergement :	42 084 \$
g) le remboursement des frais de repas :	28 596 \$
h) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes :	0 \$
i) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :	
a. au Québec :	23 099 \$
b. à l'extérieur du Québec :	0 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 14

14. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (iPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables.

a) le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés :	35
b) et i) le nombre de tablettes électroniques et d'ordinateurs portables :	16
c) le nombre de téléavertisseurs utilisés :	Aucun
d) les coûts d'acquisition des appareils :	1 250 \$
e) le coût d'utilisation des appareils :	97 \$
f) le coût des contrats téléphoniques :	7 695 \$
g) le nom des fournisseurs :	Rogers et Bell
h) le nombre de minutes utilisées :	60 572

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 15

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée;
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée;
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 15

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

N.B. Les pourcentages totaux peuvent sembler ne pas concorder lorsqu'on additionne les pourcentages des différents tableaux. Cela est dû à l'arrondissement des résultats à un chiffre après la virgule.

a-b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) :

Les pourcentages présentés sont établis par rapport à l'effectif régulier assujéti à la Loi sur la fonction publique en date du 31 mars 2014, soit 62 personnes.

Répartition par catégories d'emploi, sexe et groupes d'âge

Personnel d'encadrement						
Groupes d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
moins de 35 ans	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
plus de 35 ans	1	1,6 %	4	6,5 %	5	8,1 %
TOTAL	1	1,6 %	4	6,5 %	5	8,1 %

Professionnel						
Groupes d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
moins de 35 ans	4	6,5 %	14	22,6 %	18	29,0 %
plus de 35 ans	4	6,5 %	22	35,5 %	26	41,9 %
TOTAL	8	12,9 %	36	58,1 %	44	71,0 %

Fonctionnaire						
Groupes d'âge	Homme	%	Femme	%	Total	%
moins de 35 ans	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
plus de 35 ans	3	4,8 %	10	16,1 %	13	21,0 %
TOTAL	3	4,8 %	10	16,1 %	13	21,0 %

Total						
Groupes d'âge	Homme	%	Femme	%	Total	%
moins de 35 ans	4	6,5 %	14	22,6 %	18	29,0 %
plus de 35 ans	8	12,9 %	36	58,1 %	44	71,0 %
TOTAL	12	19,4 %	50	80,6 %	62	100,0 %

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 15

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

Répartition de membres de groupes cibles par catégories d'emploi et groupes d'âge

Personnel d'encadrement					
Groupes d'âge	Personnes handicapées	Anglophones	Autochtones	Communautés culturelles	Total
moins de 35 ans	0	0	0	0	0
plus de 35 ans	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0

Professionnel					
Groupes d'âge	Personnes handicapées	Anglophones	Autochtones	Communautés culturelles	Total
moins de 35 ans	0	0	0	0	0
plus de 35 ans	0	1	0	2	3
TOTAL	0	1	0	2	3

Fonctionnaire					
Groupes d'âge	Personnes handicapées	Anglophones	Autochtones	Communautés culturelles	Total
moins de 35 ans	0	0	0	0	0
plus de 35 ans	0	1	0	3	4
TOTAL	0	1	0	3	4

TOTAL										
Groupes d'âge	Personnes handicapées		Anglophones		Autochtones		Communautés culturelles		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
moins de 35 ans	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
plus de 35 ans	0	0,0 %	2	3,2 %	0	0,0 %	5	8,1 %	7	11,3 %
TOTAL	0	0,0 %	2	3,2 %	0	0,0 %	5	8,1 %	7	11,3 %

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 15

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

Les données pour les questions c) à g) sont celles de l'année 2013-2014 et concernent le personnel régulier et occasionnel assujéti à la Loi sur la fonction publique, soit 84 personnes. Ces données sont en date du 7 mars 2014.

c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel :

Les données fournies incluent les absences en maladie (code 120) et les absences en invalidité (codes 246 et 248).

Pour 2013-2014, le total de jours maladie pris par le personnel est de 621.

d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée :

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :

2013-2014 (heures supplémentaires)		
Nombre d'heures payées	Nombre total d'heures compensées	Total
1 491,36	1 460,52	2 951,88

f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel :

Le nombre de jours de vacances fait référence à l'utilisation du code d'absence 110.

Pour 2013-2014 : 124,96 jours de vacances par mois.

g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée :

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique :

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 15

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

i) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers :

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

j) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) :

	Québec	Montréal	Total
2011-2012	37	14	51
2012-2013	49	18	67
2013-2014	45	17	62

k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir :

Année	Nombre total
2011-2012	5
2012-2013	10
2013-2014	11

l) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie :

Année	Nombre total
2011-2012	1
2012-2013	1
2013-2014	1

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 15

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) :

Ventilation par catégorie d'emploi et par territoire pour 2013-2014

Catégorie d'emploi	Québec	Montréal	Total
Haute direction	1	2	3
Cadre	4	0	4
Professionnel	47	19	66
Technicien	10	0	10
Soutien	6	5	11
Total	68	26	94*

*L'effectif total autorisé doit inclure les 2 commissaires.

La ventilation par catégorie d'emploi et par territoire n'est pas disponible pour 2011-2012 et 2012-2013.

Année	Nombre total
2011-2012	90
2012-2013	94

n) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires :

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 16

16. Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction :

- a) le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 et en 2013-2014;
- b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2014-2015 et 2015-2016 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

– Le nombre de départs à la retraite en 2013-2014 :	2
– Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines:	Aucun
– Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats:	Aucun

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 17

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2013-2014 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) le coût d'aménagement ou de rénovation réalisé depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

- **l'emplacement de la location :**
 - 1 emplacement situé au 200, chemin Ste-Foy, 4^e étage, Québec
 - 2 emplacements au sous-sol, au 200, chemin Ste-Foy, Québec
 - 1 emplacement situé au 500, boul. René-Lévesque Ouest, 7^e étage, Montréal

- **la superficie totale pour chaque local loué :**

• À Québec	2 098,66 m ²
• À Montréal	633,35 m ²

- **le coût total de ladite location :**

• 200, chemin Ste-Foy, Québec	407 866 \$
• 500, boul. René-Lévesque O., Montréal	<u>223 241 \$</u>
Total :	631 107 \$

- **le coût d'aménagement ou de rénovation réalisé depuis le 1^{er} avril 2013 :**

	0 \$
--	------

- **la durée du bail :**

À Québec	10 ans
À Montréal	20 ans

- **le propriétaire de l'espace loué :**

À Québec	Dundee Realty Management Corp.
À Montréal	4456050 Canada inc.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : **RG 18**

18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription pour chacun des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les coûts de déménagement, d'aménagement, de rénovation et autres travaux effectués.

S/O

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : **RG 19**

19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2013-2014 et pour 2014-2015, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

S/O

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 20

20. Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

S/O

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 21

21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

La Commission n'a pas de personnel hors structure rémunéré n'occupant aucun poste au sein de l'organisation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : **RG 22**

22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2014-2015.

**La réponse à cette question
sera transmise par le Conseil du trésor.**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 23

23. Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.

**Cette question ne semble pas pertinente
à l'exercice de l'étude des crédits.**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : **RG 24**

24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

La Commission n'a pas de personnel affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : **RG 24**

24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 25

25. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014 en précisant pour chaque abonnement :

a) coût de chacun;
 b) le fournisseur;
 c) la nature du service;
 d) les sommes déboursées pour l'achat de billets de saison;
 e) la réservation de loges;
 f) les frais encourus afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

a) b) c) Le coût de chacun, le fournisseur, la nature du service :

Fournisseur	Nature du service	Coût
SurveyMonkey Europe Sarl	Abonnement à une plateforme de sondage en ligne	348 \$
Publications CCH ltée	Accès à l'information et protection des renseignements personnels, mises à jour # 24, 25, 26	1 198 \$
Wolters Kluwer Québec ltée	Accès à l'information et protection des renseignements personnels, mise à jour # 27	417 \$
Les Éditions Yvon Blais inc.	Accès à l'information-Loi annotée jurisprudence, mises à jour # 25, 26 et 27	260 \$
Wilson & Lafleur ltée	Alter ego : Charte des droits de la personne, 26 ^e édition	198 \$
Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)	Frais d'accès annuels Express Travail	600 \$
Les Éditions Yvon Blais inc.	Charte canadienne des droits et libertés, mise à jour # 20	160 \$
Wilson & Lafleur ltée	Abonnement annuel au Code civil du Québec	63 \$
Wilson & Lafleur ltée	Abonnement annuel au Code de procédure civile	63 \$

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 25

25. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014 en précisant pour chaque abonnement :

- a) coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;
- d) les sommes déboursées pour l'achat de billets de saison;
- e) la réservation de loges;
- f) les frais encourus afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Fournisseur	Nature du service	Coût
Publications CCH ltée	Contrôle judiciaire de l'action gouvernementale (Renouvellement)	1 007 \$
Les Éditions Yvon Blais inc.	Droits de la personne et les relations du travail, mises à jour # 32 et 33	185 \$
Messageries Dynamiques	Abonnement annuel au Journal de Montréal (pour les années 2013-2014 et 2014-2015)	270 \$
Messageries Dynamiques	Abonnement annuel au Journal de Québec	172 \$
L'Actualité	Abonnement annuel à la revue L'Actualité	39 \$
La Presse ltée	Abonnement annuel au journal La Presse pour Québec (pour les années 2013-2014 et 2014-2015) et pour Montréal (2013-2014)	538 \$
Le Courrier parlementaire (Publication Mass-Médias inc.)	Abonnement annuel au Courrier parlementaire	1 800 \$
Le Devoir inc.	Abonnement annuel au journal Le Devoir pour Québec et Montréal	318 \$
Le Soleil	Abonnement annuel au journal Le Soleil	181 \$
Les Affaires	Abonnement pour 2 ans au journal Les Affaires	80 \$

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 25

- 25. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014 en précisant pour chaque abonnement :**
- a) coût de chacun;
 - b) le fournisseur;
 - c) la nature du service;
 - d) les sommes déboursées pour l'achat de billets de saison;
 - e) la réservation de loges;
 - f) les frais encourus afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Fournisseur	Nature du service	Coût
Wilson & Lafleur ltée	Loi sur les normes du travail, 13 ^e édition	99 \$
Les Éditions Yvon Blais inc.	Abonnement à la Revue d'arbitrage et de médiation (2 exemplaires)	272 \$
Revue Relations industrielles	Abonnement annuel à la revue Relations industrielles	150 \$
The Gazette, une entreprise Canwest	Abonnement annuel au journal The Gazette pour Québec et Montréal	798 \$
Les Éditions Yvon Blais inc.	Tribunaux administratifs du Québec, mises à jour # 22 et 23	167 \$

- d) **Les sommes déboursées pour l'achat de billets de saison :** Aucune
- e) **La réservation de loges :** Aucune
- f) **Les frais encourus afin de devenir membre d'un club privé ou autre :** Aucuns

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 26

26. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (« hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

- | | |
|--|--|
| a) Le nom du site Web : | www.ces.gouv.qc.ca |
| b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site : | N/A |
| c) Les coûts de construction du site pour l'année 2013-2014 : | 0 \$ |
| d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour pour l'année 2013-2014 : | 15 444 \$ |
| e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) pour l'année 2013-2014 : | Aucun |
| f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (« hits ») : | Ne semble pas pertinent pour l'étude des crédits |
| g) La fréquence moyenne de mise à jour : | Hebdomadaire ou au besoin |
| h) La responsable du contenu sur le site : | Directrice des communications et Secrétaire générale |

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction des communications

VALIDATION: Secrétariat général

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 27

27. Nominations, depuis le 1^{er} avril 2013, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée:

- a) la liste;
- b) les mandats;
- c) les contrats octroyés pour chaque mandat;
- d) le résultat du travail effectué;
- e) les échéances prévues;
- f) les sommes impliquées.

Il n'y a eu aucune nomination.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : **RG 28**

28. Pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

S/O

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 29

29. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 :

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traité hors délai.

**L'information concernant les demandes d'accès
à l'information sera présentée au
Rapport annuel de gestion 2013-2014.**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : **RG 30**

30. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 23 avril 2014 :

- a) le coût (déplacements, etc.);
- b) le nombre de ressources affectées;
- c) le nombre de rencontres;
- d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

S/O

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : **RG 30**

30. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 23 avril 2014 :

- a) le coût (déplacements, etc.);
- b) le nombre de ressources affectées;
- c) le nombre de rencontres;
- d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 31

31. La liste des ententes et leur nature, signées en 2013-2014 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise
par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 32

32. Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce pour l'année financière 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015.

**La réponse à cette question sera transmise par le
Conseil du trésor.**

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 32

32. Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce pour l'année financière 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 33

33. Tel que le mentionne la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2014-2015.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel de gestion 2013-2014 de la Commission de l'équité salariale.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 34

34. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 35

35. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2012-2013 et en 2013-2014, ainsi que les prévisions pour 2014-2015 et 2015-2016 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

La Commission de l'équité salariale n'a reçu en 2013-2014 aucune somme provenant du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 36

36. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

Montant de boni au rendement accordé en 2013-2014 : 1 673,40 \$, versé à un membre du personnel fonctionnaire non syndiqué, conformément à la Directive concernant l'attribution de la rémunération des fonctionnaires.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 37

37. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ ou pour bris de contrat n'a été payée par la Commission de l'équité salariale en 2013-2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 38

38. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2013-2014 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 39

39. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée?

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
- b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 40

40. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement?

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
- b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.

Cette question ne semble pas pertinente puisqu'il n'y a pas eu de changement de gouvernement au courant de l'année financière 2013-2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 41

41. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Comité consultatif des partenaires

- Formation : Le Comité consultatif des partenaires, prévu à l'article 95.1 de la Loi sur l'équité salariale, a été créé par l'arrêté ministériel 2009-001 du ministre du Travail et l'arrêté ministériel 2013-002 pour la nomination des membres.
- Mandat : Conseiller le ministre du Travail et la Commission sur toute question relative à l'application de la Loi sur l'équité salariale, qu'il s'agisse du contenu d'un règlement, de la production d'outils ou encore de difficultés de mise en œuvre.
- Composition : Ce comité est composé de dix membres, dont deux représentent des personnes salariées non syndiquées, trois les personnes salariées syndiquées et cinq les employeurs. Tous ces membres ont été nommés à la suite d'une consultation du ministre du Travail auprès d'organismes représentatifs des employeurs et des personnes salariées.
- Honoraires : Les membres du comité consultatif ne sont pas rémunérés.

Comité des travailleuses non syndiquées

- Formation : Comité mis sur pied par la Commission pour la soutenir dans ses actions pour les travailleuses non syndiquées, comme le permet l'article 94 de la Loi sur l'équité salariale.
- Mandat : Améliorer et guider les interventions de la Commission et son offre de services auprès des travailleuses non syndiquées. À cet égard, il peut se pencher sur toute question relative à l'application de la Loi sur l'équité salariale, que ce soit sur un objet spécifique de la Loi, de la production d'outils ou encore de la prestation de services destinée aux travailleuses non syndiquées.
- Composition : Quatre représentantes d'organisations du mouvement des femmes et de l'action communautaire et quatre représentantes du milieu de la recherche et du droit.
- Honoraires : Les membres du comité des travailleuses non syndiquées ne sont pas rémunérées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 41

41. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 42

42. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Ces informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 43

43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 44

44. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

Veillez vous référer aux réponses 15c et 15f.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 45

45. Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1^{er} avril 2005 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente; les sommes associées; la ou les dates de versement; la façon dont ces sommes sont dépensées.

La Commission de l'équité salariale n'a signé en 2013-2014 aucune entente avec une ou des Conférences régionales des élus.